



Projet : Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique



MANUEL DE PLANIFICATION ET DE GESTION DE La FOREF COMMUNAUATAIRE DE POUUDA, DANS LA PREFETURE DE LA KOZAH

Table des matières

Liste des Tableaux	iv
Liste de figures	v
LISTE DES PHOTOS.....	v
SIGLES ET ACRONYMES.....	vi
Résumé.....	vii
Introduction.....	1
I. PRESENTATION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE.....	4
1.1 Identification de la communauté	4
1.2 Localisation de la forêt communautaire	4
II. DESCRIPTION BIOPYSIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE LA FORET COMMUNAUTAIRE.....	6
2.1 Généralités	6
2.1.1 Historique des usages de la forêt	6
2.1.2 Description biophysique.....	6
2.2 Résultats de l’inventaire des ressources	8
2.2.1 Résultats de l’inventaire de flore	8
2.2.2 Résultats de l’inventaire de faune.....	14
2.3 Données socioéconomique	18
2.3.1. Données démographiques	18
2.3.2 Installation et organisation sociale.....	19
2.3.3 La vie religieuse et culturelle	20
2.3.4 Gestion des terres	21
2.3.5 Environnement social.....	21
2.3.6 Infrastructures.....	23
2.3.7. Les activités économiques.....	24
2.3.8 Les interactions entre la forêt et les populations riveraines.....	26
2.4 Cadre de gestion de la forêt communautaire	28
III. CONCLUSION DE L’ENSEMBLE DES ANALYSES	28
3.1. Contraintes et obstacles à l’aménagement.....	28
3.1.1 Contraintes et obstacles d’ordre administratif et juridique.....	28
3.1.2 Contraintes et obstacles liés à l’environnement socioéconomique	29

3.1.3 Contraintes et obstacles liés à l'état de la forêt.....	29
3.2 Potentialités et atouts à l'aménagement.....	29
3.2.1 Potentialités et atouts d'ordre administratif et juridique.....	29
3.2.2 Potentialités et atouts liés au milieu naturel	29
3.2.3 Potentialités et atouts liés à l'environnement socioéconomique.....	30
IV. PLANIFICATION DES ACTIVITÉS ET GESTION DES RESSOURCES ET DES REVENUS.....	30
4.1 Vision :	30
4.2 Objectifs	30
4.3 Résultats attendus.....	30
4.4 Programmes de l'aménagement.....	30
4.4.1 Programme de protection.....	31
4.4.2 Programme de restauration.....	31
4.4.3 Programme de développement communautaire.....	32
4.4.3 Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.	33
V. Programmes d'action triennal de mise en œuvre du MPG de la FCP.....	34
5.1 Programme d'action triennal de protection	34
5.2 Programme d'action triennal de restauration	35
5.3 Programme d'action triennal de développement communautaire	36
5.4 Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources	38
5.5 Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCP	39
5.6 Prévision de recettes	39
VI. Impacts de la mise en œuvre du MPG de la FCP.....	39
6.1 Impact sur l'environnement biophysique.....	39
6.2 Impacts économiques	40
6.3 Impacts sociaux	40
6.4 Impacts négatifs	40
6.5 Mesures d'atténuation.....	41
Conclusion	42
Référence bibliographique.....	44

Liste des Tableaux

Tableau 1: Formations végétales dans la FCP.....	6
Tableau 2 : Paramètres de diversité de la forêt classée inventoriée :	10
Tableau 3 : Caractéristiques structurales des formations végétales de la FCP:.....	11
Tableau 4: Volume des essences forestières inventoriées.....	13
Tableau 5: Densité de la régénération potentielle de la FCP	14
Tableau 6:Fréquence des espèces observées.....	15
Tableau 7: Répartition des espèces observées par ordre et par familles	15
Tableau 8: Statut des espèces rencontrées.....	16
Tableau 9: Abondance relative des espèces de la FC	16
Tableau 10: Répartition de la population riveraine de la FCP	18
Tableau 11: Tranche d'âge des enquêtés	18
Tableau 12: Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction	19
Tableau 13: Matériel fourni par l'ONG Odiae.....	22
Tableau 14: Revenu annuel moyen par ménage de la production agricole.....	24
Tableau 15: Revenu annuel moyen par ménage de la production animale.....	25
Tableau 16: Produits forestiers non ligneux et leurs usages.....	27
Tableau 17: Programme d'action triennal de protection.....	34
Tableau 18: Programme d'action triennal de restauration	35
Tableau 19: Programme d'action triennal de développement communautaire	36
Tableau 20 : Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources.....	38
Tableau 21: Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCP	39
Tableau 22: Prévision de recettes	39

Liste de figures

Figure 1: Plan de localisation de la FCP1.3 Objectifs prioritaires de la forêt communautaire..	5
Figure 2: Carte des formations végétales de la FCP	7
Figure 3: Rang fréquence des espèces	9
Figure 4: Spectre spécifique des familles	10
Figure 5: Caractéristiques structurales du site.....	11
Figure 6: Biomasse, Stocks de carbone et Equivalent en CO2 du site	12
Figure 7: Structure horizontale des formations végétales.....	12
Figure 8: Structure verticale des formations végétales.....	13
Figure 9: Carte de l'aménagement de la FCP.....	32

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Pratiques agricoles dans la FC	17
Photo 2: Indice de braconnage	17

SIGLES ET ACRONYMES

AMCC+ : Alliance Mondiale contre le Changement Climatique plus

BIE : Budget d'investissement et d'équipement

CVD : Comité Villageois de Développement

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FCP : Forêt communautaire de Pouda

FEM : Fonds pour l'environnement mondial

FNDF : Fonds national de développement forestier

ODIAE : Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto Emploi

OIBT : Organisation internationale des bois tropicaux

PADES : Programme d'Appui au Développement Economique et Social

PALCC : Programme d'appui pour la lutte contre le changement climatique

PCPF : Fonds de partenariat pour le carbone forestier

PNUD : programme des nations unies pour le développement

PMF/FEM : Programme de micro-financement du fonds pour l'environnement mondial

PFNL : Produits Forestiers Non ligneux

UE : Union Européenne

UICN : Union Internationale pour la Conservation de la Nature

Résumé

Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Pouda est élaboré pour répondre à une exigence légale et à un besoin de promouvoir sa gestion durable. Il a été élaboré avec l'appui de l'ONG ODIAE à travers son projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques (PALCC).

Le processus d'élaboration de ce manuel de planification et de gestion a été participatif, inclusif et a pris en compte les préoccupations et les attentes des différentes parties prenantes notamment les communautés riveraines, les autorités administratives locales, la chefferie traditionnelle.

Le diagnostic socioéconomique conduit dans le cadre de l'élaboration de ce manuel de planification et de gestion montre une forte dépendance de la population essentiellement agricole vis-à-vis des ressources forestières. Ce qui risque de compromettre la gestion durable de la forêt.

L'inventaire forestier montre quatre (04) formations forestières : savane arborée à *Daniellia oliveri*, *Hexalobus monopetalus*, *Terminalia avicennioides*, *Combret Hyparrhenia rufa*, *Pennisetum pedicellatum*, *Pericopsis*, *Trichilia emetica* ; Savane arbustive à *Daniellia oliveri*, *Combretum collinum*, *Hannoa undulata*, *Annona senegalensis* ; plantation d'anacarde à *Parkia biglobosa*, et culture/jachère à *Pericopsis laxiflora*, *Steganotaenia araliacea*. Cet inventaire montre aussi un appauvrissement de la faune sauvage, fortement menacée par le braconnage, les feux de brousse et la dégradation de l'habitat.

Des contraintes, des obstacles, des atouts et potentialités d'ordre administratif, juridique, social et ceux liés au milieu naturel et à l'état de la forêt ont été identifiés et ont orienté la définition des objectifs d'aménagement. De façon générale, l'aménagement est guidé par le souci de conserver la forêt communautaire de Pouda en vue de la valorisation de son patrimoine écologique, culturel et paysager, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration des conditions de vie de la population locale. De façon spécifique, il vise la protection la restauration et la promotion du développement local.

Pour y parvenir, sur la base de l'analyse des formations végétales, de l'environnement socio-économique et des enjeux environnementaux, quatre (04) programmes ont été définis : le programme de protection, le programme de restauration, le programme de développement communautaire, le programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

La mise en œuvre de ce manuel de planification et de gestion aura aussi bien des impacts positifs que négatifs au plan environnemental, social et économique. Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion se résument essentiellement à la réduction de l'accès aux ressources et à l'utilisation de l'espace. A cet effet, des mesures d'atténuation envisagées sont d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement.

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes sur les trois prochaines années, un budget de deux cent vingt-neuf millions neuf cent quarante-sept mille sept cent **(229 947 700)** F CFA sera nécessaire. Ce budget comprend les postes de dépense suivants : la réalisation des travaux d'aménagement, l'acquisition des équipements, le fonctionnement, et le financement des projets sociaux.

Les recettes essentiellement basées sur la vente du miel et de l'écotourisme sont estimées à quatre cent quatre-vingt mille **(480 000)** FCFA. Le Bilan financier dégage un déficit de deux cent vingt-neuf millions quatre cent soixante-sept mille sept cent **(229 467 700)** FCFA.

Ce déficit devra être comblé par les apports du budget d'investissement et d'équipement (BIE) des départements ministériels intervenant dans le milieu, le fonds national de développement forestier (FNDF), les apports des ONG notamment ODIAE et des partenaires techniques et financiers en l'occurrence : l'OIBT, le FPCF, FEM, le fonds vert pour le climat, l'UE, la FAO, le PNUD, la banque mondiale, la BAD, Programme de micro financement du fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM).

Introduction

Les forêts constituent des puits de carbone par excellence et permettent de lutter efficacement contre les Changements Climatiques (CC). Selon les résultats de l'inventaire forestier national, le Togo dispose d'une couverture forestière nationale de 24,24 % (MERF, 2016). Cependant, l'amélioration de la productivité forestière en vue d'accroître la capacité de séquestration de carbone et la contribution de la forêt à l'économie nationale et au bien-être des populations reste pour le gouvernement un défi majeur. Il est impérieux de reconstituer le patrimoine forestier en pleine dégradation en vue d'accroître la récolte par une gestion durable orientée vers la création de richesse et d'emploi et préparer les forêts à répondre aux enjeux planétaires.

Dans cette dynamique, des approches de gestion durable des forêts, émanant des communautés locales qui y tirent l'essentielle de leurs moyens de subsistance, revêt une importance capitale. C'est pourquoi, l'ONG Odiae et ses partenaires, JVPMR et SONGOU MAN, à travers le projet « Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique », financé par l'Union Européenne (UE), dans le cadre du programme d'action de lutte contre les changements climatiques (PALCC), ambitionnent de promouvoir l'aménagement durable des forêts communautaires au tour des aires protégées.

En effet, la dégradation des aires protégées du Togo prend des proportions alarmantes. Cette dégradation s'explique par la surexploitation de leurs ressources par les communautés locales pour compenser l'amenuisement de leurs moyens de subsistance engendré par les effets du changement climatique. Des poches de sécheresse et des inondations entraînent la baisse de la productivité agricole et accentuent la vulnérabilité des populations rurales

Le projet « **Renforcement de la résilience des aires protégées du Togo face au changement climatique** », s'inscrit donc dans la dynamique de l'accroissement des capacités d'adaptation des communautés riveraines au changement climatique et la réduction de leur vulnérabilité en vue de garantir la gestion durable des aires protégées.

Dans le cadre du renforcement des capacités des communautés riveraines, il est prévu l'appui à la création et à l'élaboration des plans d'aménagement, de plans

simples de gestion ou de manuels de planification et de gestion des forêts situées sur les terroirs villageois. Ceci devrait à terme, augmenter la couverture forestière et contribuer à la réduction de la vulnérabilité des communautés riveraines des aires protégées face aux effets des changements climatiques.

Ainsi, le village de Kpinzindè situé dans le canton de Kpinzindè, commune de Kozah³, préfecture de la Kozah, région de la Kara, a bénéficié de l'appui dudit projet en vue de l'élaboration du manuel de planification et de gestion de sa forêt communautaire (forêt communautaire de Pouda).

L'élaboration du Manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Pouda répond à la fois à une exigence légale et au souci de sa gestion durable.

En effet, la loi n° 2008-009 du 19 juin 2008 portant code forestier, en son article 25, donne la possibilité aux communautés de créer leurs forêts sur leur terroir. En son article 46, elle exige que l'administration forestière amène ces communautés à : i) exploiter leurs forêts sur la base d'un plan d'aménagement ou de gestion, établi par elles et ii) concevoir et appliquer conjointement avec les voisins limitrophes, un plan d'aménagement intégré de leur terroir pour une exploitation équilibrée du milieu. Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire Pouda devra pour les années avenir servir de base de toute intervention.

Pour le processus d'élaboration du manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Pouda, une équipe de planification a été mise en place, composée de cartographes, de forestiers et de sociologues. Des séances de sensibilisations des acteurs concernés ont été organisées dans les localités riveraines en vue de la mobilisation sociale. Ainsi, des réunions de sensibilisation ont regroupées, l'administration locale, la chefferie traditionnelle, les organisations des communautés à la base, les groupements de producteurs. Ces réunions ont été animées l'équipe de planification avec l'appui de l'administration forestière.

L'équipe de planification a fait une collecte de données de terrain, notamment :

- les données cartographiques (occupation des sols, localisation des différents localités...)
- les données socioéconomiques (organisation sociale, les activités économiques, l'impact des activités de la population sur la forêt, les infrastructures socioéconomiques, les programmes et projets de développement, les partenaires intervenant dans le milieu..).

- l'inventaire forestier (les différentes formations, évaluation du potentiel forestier et faunique, identification des différentes menaces...).

Ces différentes thématiques ont été documentées et les rapports ont fait objet de validation technique.

L' analyse des cadres socioéconomique et biophysique, institutionnel et juridique de gestion de la forêt forêt communautaire de Pouda (FCP) a guidé la proposition des options d'aménagement et l'élaboration du manuel de planification et de gestion. Ce manuel de planification et de gestion est structuré comme suit: présentation de la forêt, description biophysique et l'environnement socioéconomique de la forêt, planification des activités et gestion des ressources et des revenus.

I. PRESENTATION DE LA FORET COMMUNAUTAIRE

1.1 Identification de la communauté

La forêt communautaire de Pouda est gérée par un comité de gestion, résident dans le village de Kpinzindè, canton de Kpinzindè, dans la commune de Kozah 3, dans la préfecture de la Kozah, région des Kara. Elle est créée sur le domaine de la collectivité Kagnaya qui a mis à disposition les terres.

1.2 Localisation de la forêt communautaire

Le village de Kpinzindè est situé dans le canton de Kpinzindè, à 12 Km à l'est de la ville de Kara et s'étend jusqu'à la frontière du Bénin.

La F.CP est située entre 1°16'55" et 1°17'21" de longitude Est et entre 9°28'57" et 9°29'27" de latitude Nord. Elle couvre une superficie de 36,33 ha. Elle est créée sur la propriété de la collectivité Kagnaya qui a mis à disposition.

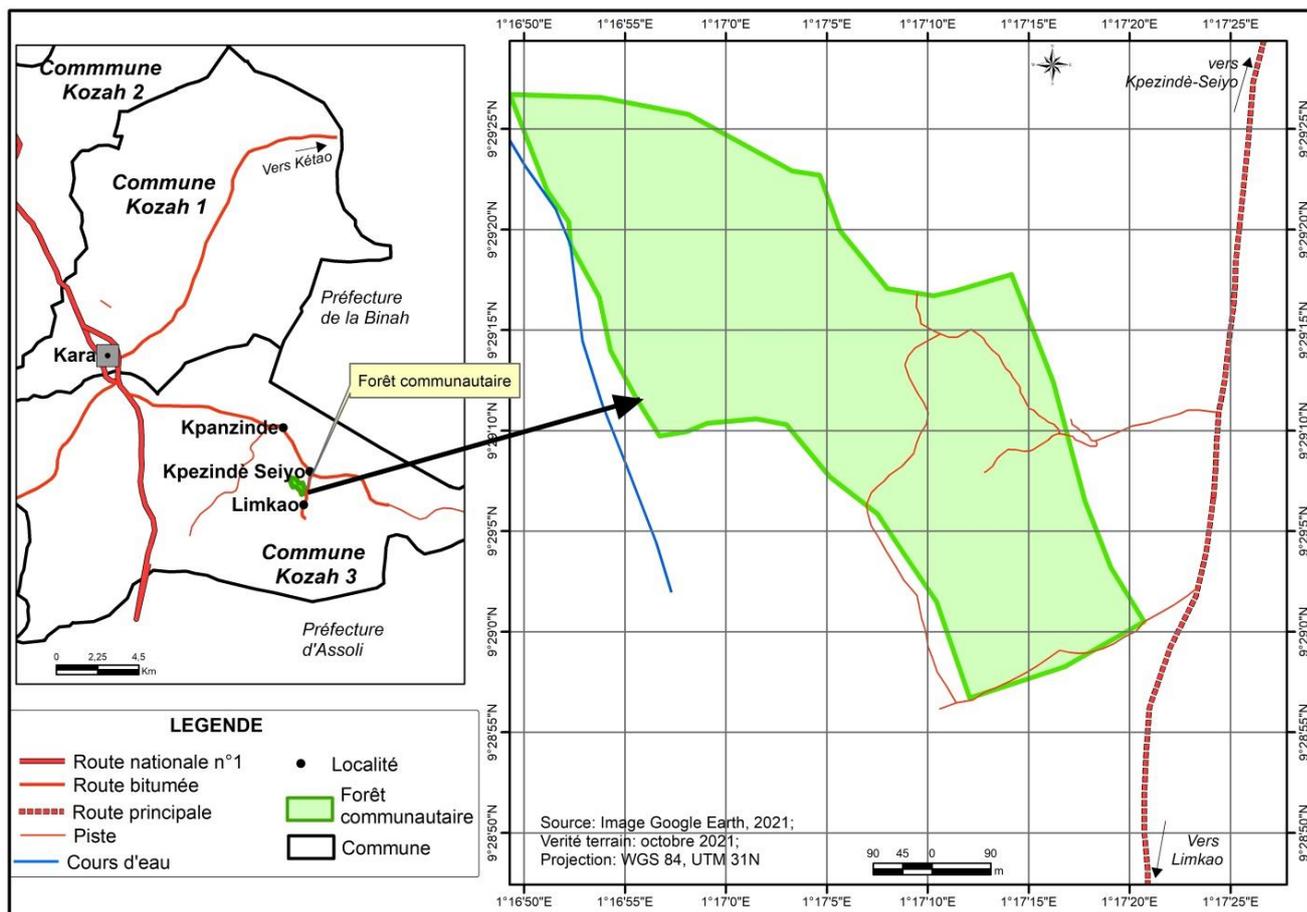


Figure 1: Plan de localisation de la FCP

1.3 Objectifs prioritaires de la forêt communautaire

Les objectifs prioritaires de la forêt communautaire de Pouda, définis de commun accord lors de la réunion de concertation qui s'est tenue le 14 octobre 2020 sont :

- Conserver la diversité biologique,
- Promouvoir le développement local.

II. DESCRIPTION BIOPHYSIQUE ET SOCIOECONOMIQUE DE LA FORET COMMUNAUTAIRE

2.1 Généralités

2.1.1 Historique des usages de la forêt

La forêt communautaire de Pouda est créée sur le domaine de la collectivité Kagnaya. Elle n'a jamais fait objet d'un aménagement particulier. Elle est soumise à des pressions diverses notamment, l'exploitation agricole, le pâturage, l'exploitation du bois de chauffe...

2.1.2 Description biophysique

2.1.2.1 Formations végétales

Les formations forestières rencontrées dans la forêt communautaire de Pouda sont : la savane arborée, la savane arbustive, plantation d'anacarde et. Cultures

Tableau 1: Formations végétales dans la FCP

Formation	Superficie (ha)	Essences dominantes
Savane arborée	11,56	, <i>Daniellia oliveri</i> , <i>Hexalobus monopetalus</i> , <i>Terminalia avicennioides</i> , <i>Combretum Hyparrhenia rufa</i> , <i>Pennisetum pedicellatum</i> , <i>Pericopsis</i> , <i>Trichilia emetica</i> .
Savane arbustive	22,38	<i>Daniellia oliveri</i> , <i>Combretum collinum</i> , <i>Hannoa undulata</i> , <i>Annona senegalensis</i>
Plantation d'anacarde	1,54	<i>Parkia biglobosa</i> ,.
Culture/jachère	0,85	<i>Pericopsis laxiflora</i> , <i>Steganotaenia araliacea</i> ,.

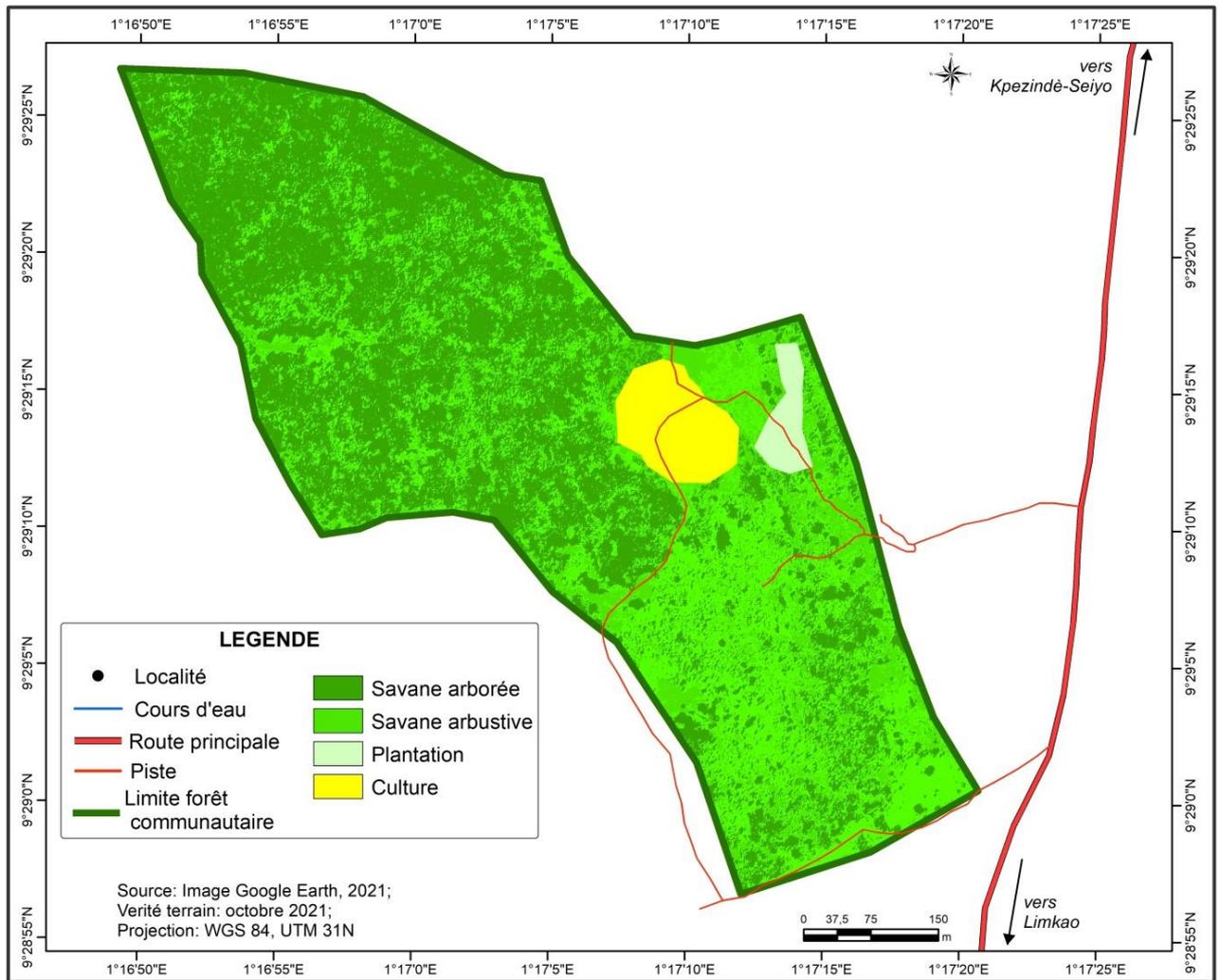


Figure 2: Carte des formations végétales de la FCP

2.1.2.2 Climat

Le climat de la préfecture de la Kozah où se situe la FCP Pouda est caractérisé par l'alternance d'une saison sèche et d'une saison pluvieuse. Elle jouit d'un climat tropical semi-humide de type soudano – guinéen influencé par 2 types de vents : le harmattan, vent sec et froid, souffle du sud-ouest au nord -est de novembre à février ; la mousson, vent humide et chaud, souffle du sud -ouest au nord -est de mars à octobre.

Les précipitations présentent des variations se situant annuellement entre 1200 et 1500 mm. Le mois le plus pluvieux (Météo Kara, 2008) est le mois d'août où la hauteur d'eau atteint 264 mm.

La température moyenne annuelle est de 26°C. Le mois le plus chaud est le mois de mars avec une température maximale de 38° c. Le mois le plus froid est le mois de janvier avec les nuits fraîches d'harmattan, alizé continental du nord-est, entre décembre et février. La température minimale atteint 16° c.

2.1.2.3 Sols

Les sols rencontrés sont :

- les sols peu évolués d'érosion lithiques issus des roches basiques ont une fertilité satisfaisante.
- les sols ferrugineux tropicaux concrétionnés lessivés, pauvres en matières organiques et en éléments nutritifs. Leur utilisation sous culture vivrière nécessite l'utilisation d'engrais chimiques.
- les sols ferrugineux tropicaux hydromorphes, conviennent au riz pluvial et aux cultures maraîchères.

2.2 Résultats de l'inventaire des ressources

2.2.1 Résultats de l'inventaire de flore

2.2.1.1 Communautés végétales

Les principales formations végétales de cette zone sont des savanes soudaniennes dominées par des Combretaceae (*Terminalia* spp., *Combretum* spp.).

Cependant, deux (2) communautés végétales majeures s'observent dans le FCP sur la base de l'analyse des données écologiques collectées. Il s'agit du groupe G1

(Champs + Jachères + Plantations d'Anacarde) et du groupe G2 (Savanes arbustives et arborées). Ces communautés végétales se situent dans la zone écologique II (zone des montagnes du nord).

2.2.1.2. Bilan floristique et richesse spécifique

L'analyse des données d'inventaire floristique conduit sur le site a permis d'inventorier au total 89 espèces dont 48 ligneux réparties en 42 genres et 24 familles. Le calcul des indices de diversité montre par ordre décroissant que le site est plus ou moins diversifié. Les valeurs de l'indice de Shannon et de l'Équitabilité de Pielou sont respectivement de 0,82 bits et 0,13 pour l'ensemble du site. Les espèces les plus fréquentes sont : *Daniellia oliveri*, *Hexalobus monopetalus*, *Terminalia avicennioides*, *Adenodolichos paniculatus*, *Annona senegalensis*, *Combretum collinum*, *Hannoa undulata*, *Hyparrhenia rufa*, *Parkia biglobosa*, *Pennisetum pedicellatum*, *Pericopsis laxiflora*, *Pteleopsis suberosa*, *Steganotaenia araliacea*, *Terminalia laxiflora*, *Terminalia mollis*, *Trichilia emetica*.

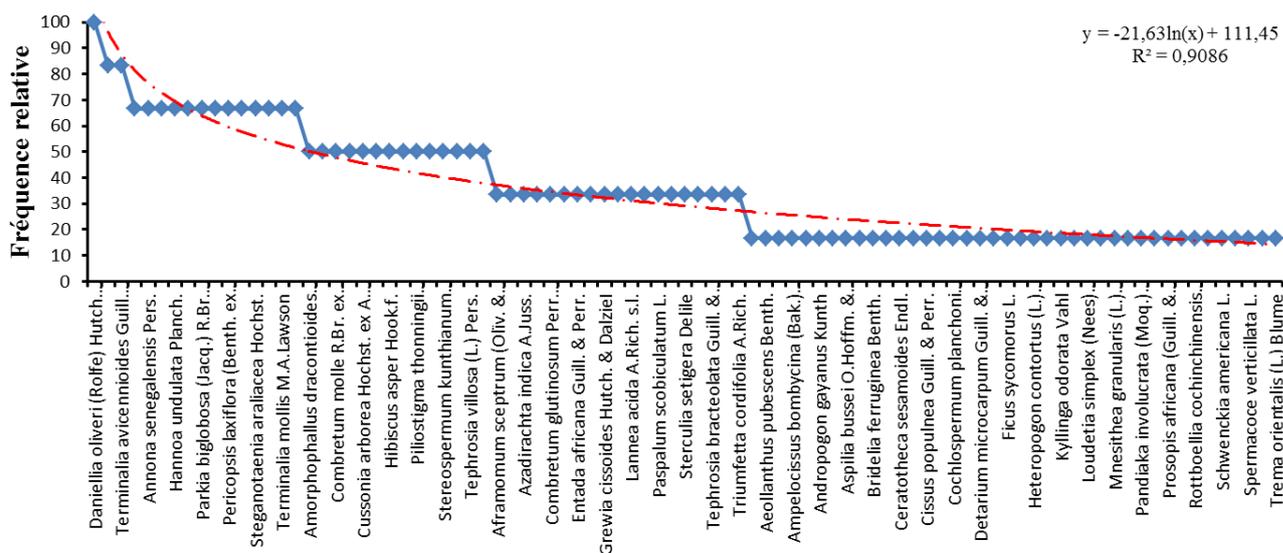


Figure 3: Rang fréquence des espèces

Les familles les plus représentées sont les Fabaceae (11%), Poaceae (10%), Combretaceae (9%), Caesalpiniaceae et Rubiaceae (6% chacune) suivies des Euphorbiaceae et Mimosaceae (4% chacune) (Figure 4).

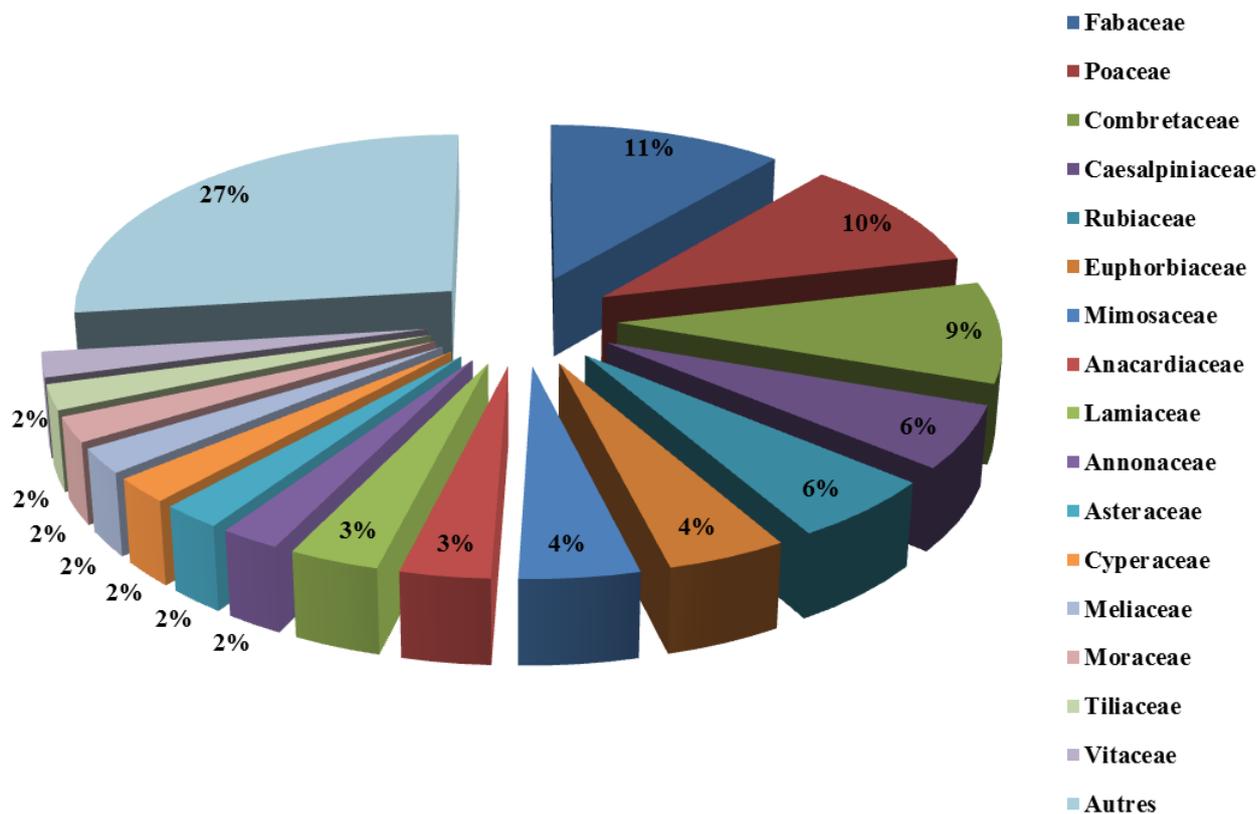


Figure 4: Spectre spécifique des familles

Le calcul des indices de diversité montre que les savanes arbustives et arborées sont plus riches en termes d'espèces par rapport aux autres formations végétales. Les paramètres de diversité biologique de chacune des formations végétales de la FCP sont présentés dans le Tableau suivant :

Tableau 2 : Paramètres de diversité de la forêt classée inventoriée :

Forêt classée	Richesse spécifique	Indice de Shannon	Equitabilité de Pielou
Groupe 1	33	0,7	0,14
Groupe 2	77	1,05	0,17
FCP	89	0,82	0,13

2.2.1.2 Caractéristiques forestières du site

Sur l'ensemble du site la densité de la végétation est de 49,1 tiges par hectare avec une hauteur moyenne de 8,07 m et un diamètre moyen de 27,06cm (Figure...). La surface terrière pour l'ensemble du site est de 3,14 m²/ha.

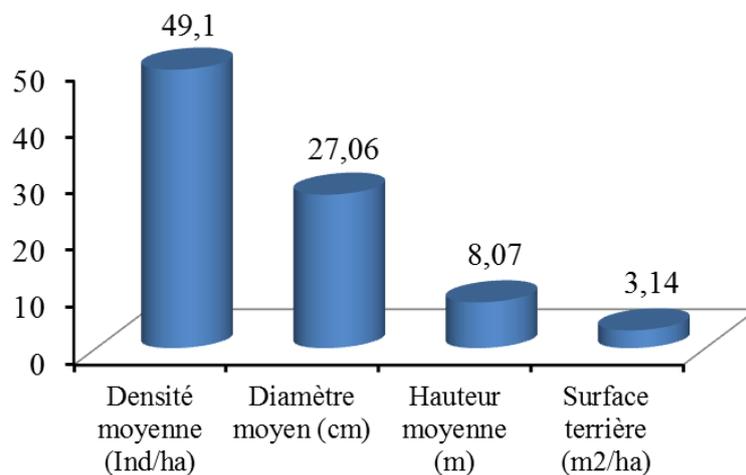


Figure 5: Caractéristiques structurales du site

Les caractéristiques structurales des formations végétales des diverses formations végétales prospectées de la FCP sont présentées dans le Tableau suivant.

Tableau 3 : Caractéristiques structurales des formations végétales de la FCP:

Groupe de formations végétales	Densité moyenne (Pieds/ha)	Diamètre moyen (cm)	Hauteur moyenne (m)	Surface terrière (m ² /ha)
Groupe 1	39,8	22,7	8,4	1,8
Groupe 2	53,7	28,7	7,95	3,83
FCP	49,1	27,06	8,07	3,14

En termes de densité, les savanes arbustives et arborées enregistrent la plus forte densité soit 53,7 pieds/ha. En ce qui concerne les paramètres de productivité (surface terrière), les savanes arbustives et arborées sont également plus productives (3,83 m²/ha).

2.2.1.3 Biomasse vivante, stocks de carbone et équivalent de CO₂

La biomasse estimée sur l'ensemble du site est de 14,22 t/ha ce qui correspond à un stockage de carbone de 6,68 tC/ha soit un équivalent de 24,52 tonnes de CO₂ par hectare (tCO₂/ha) qui seraient concentrées dans l'atmosphère par la destruction de cette biomasse végétale.

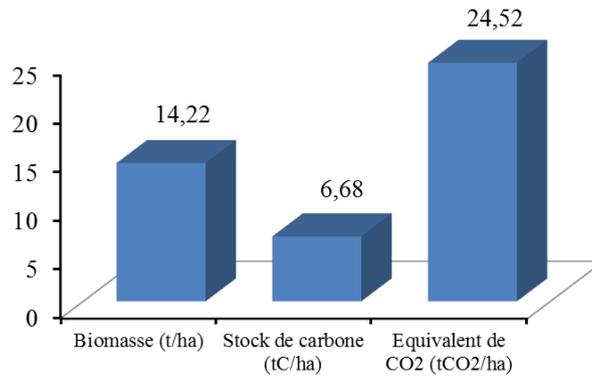


Figure 6: Biomasse, Stocks de carbone et Equivalent en CO2 du site

2.2.1.4 Distribution des ligneux suivant les classes de diamètre

L'analyse de la répartition des ligneux par classe de diamètre montre une distribution en cloche caractérisée par une prédominance des individus de classe de diamètre comprises entre 20 et 40cm.

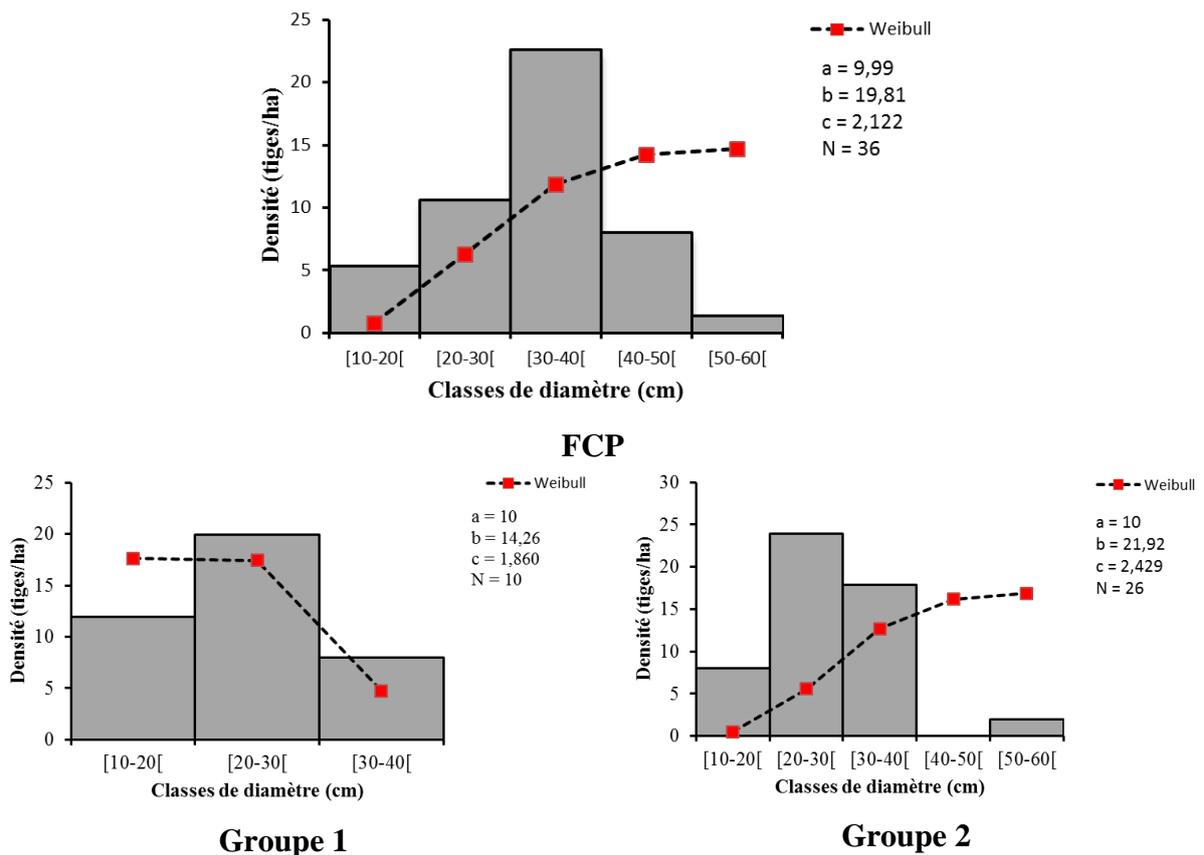


Figure 7: Structure horizontale des formations végétales

2.2.1.5 Distribution des ligneux suivant les classes de hauteurs

L'analyse de la répartition des ligneux par classe de hauteur totale montre une distribution en cloche caractérisée par une prédominance des individus de classe de hauteur comprises entre 6 et 8 m.

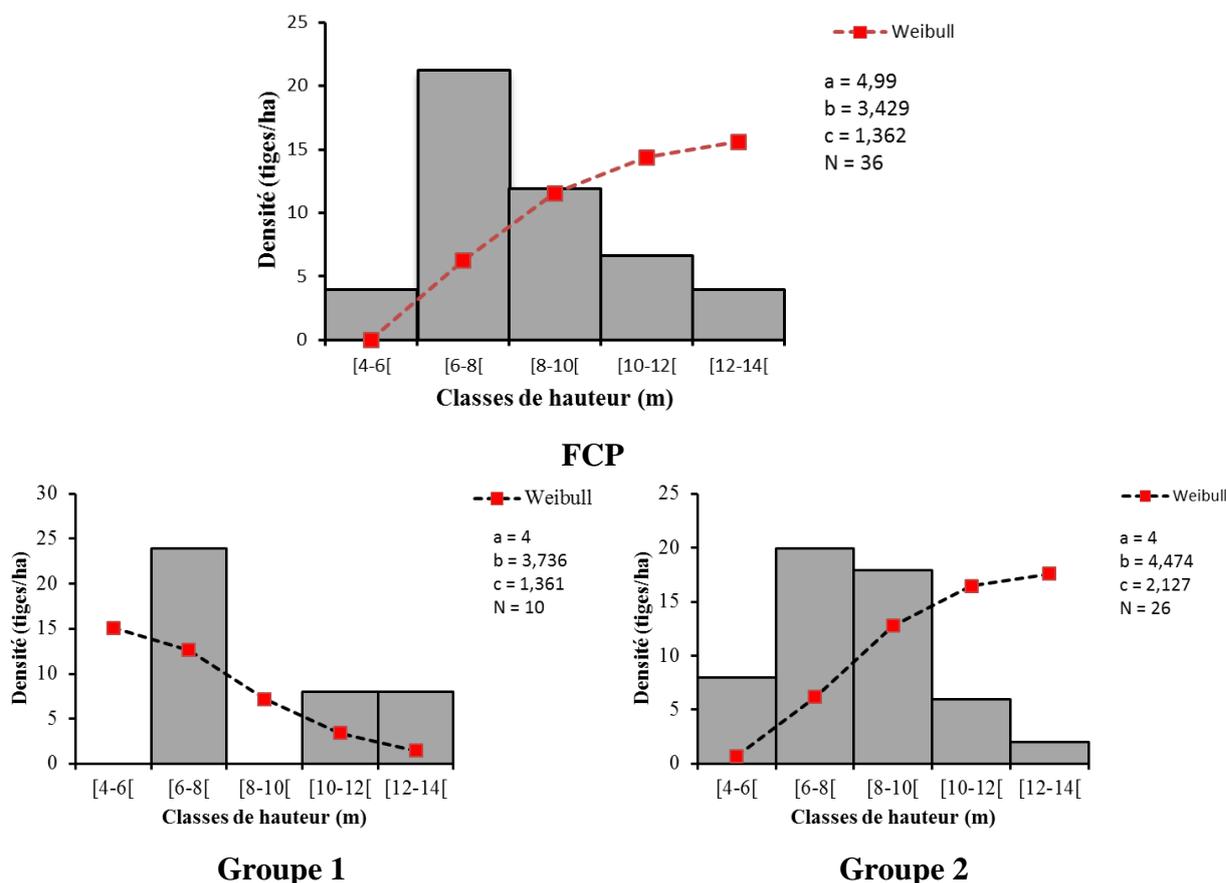


Figure 8: Structure verticale des formations végétales

2.2.1.6 Nombre de tiges et volume des essences forestières inventoriées dans la FCP

Tableau 4: Volume des essences forestières inventoriées

Essences	Nombre de tiges/ha		Volume (m ³ /ha)	
	DME < 65	Exploitable D > 65	DME < 65	Exploitable D > 65
<i>Bombax costatum</i> Pellegr. & Vuillet	1,3	0	2,5	0
<i>Cussonia arborea</i> Hochst. ex A. Rich.	1,3	0	0,1	0
<i>Daniellia oliveri</i> (Rolfe) Hutch. & Dalziel	27,9	0	14,4	0
<i>Diospyros mespiliformis</i> Hochst. ex A.DC.	1,3	0	0,1	0
<i>Hannoa undulata</i> Planch.	5,3	0	0,9	0
<i>Lannea acida</i> A.Rich. s.l.	1,3	0	0,2	0
<i>Parkia biglobosa</i> (Jacq.) R.Br. ex Benth.	7,9	0	1,3	0
<i>Vitellaria paradoxa</i> C.F.Gaertn.	2,7	0	0,2	0

Essences	Nombre de tiges/ha		Volume (m3/ha)	
	DME < 65	Exploitable D > 65	DME < 65	Exploitable D > 65
Total	49	0	19,7	0
Volume total			19,7	

2.2.1.7 Potentiel de régénération et sous-bois naturelle

L'analyse du potentiel de régénération naturelle a permis de constater qu'il y a une prédominance de pieds francs (46,4 pieds/ha) par rapport aux rejets de souches (35,8 pieds/ha) dans presque toutes les formations végétales prospectées en termes de densité. La régénération par rejet de souche est nulle au niveau des formations végétales du groupe 1.

Tableau 5: Densité de la régénération potentielle de la FCP

Formations végétales	Francs pieds (pieds/ha)	Rejet de souche (pieds/ha)
Groupe 1	23,9	0
Groupe 2	43,8	53,7
FCP	46,4	35,8

2.2.1.8 Considérations ethnobotaniques

La plupart des espèces rencontrées sur le site sont utilisées à des fins énergétiques (bois de feu et charbon de bois), alimentation et bois d'œuvre.

En termes de produit forestier végétal non ligneux (PFNL), le site dispose d'un potentiel non négligeable. On distingue entre autres les produits alimentaires (Légumes et fruits), les produits pharmaceutiques (feuilles, écorces et racines), les produits fourragers (feuilles), les produits aromatiques et cosmétiques (racine, écorces, feuilles), les cure-dents, les éponges végétales...

Les plus en vue sont : *Annona senegalensis* (corossol sauvage), *Parkia biglobosa* (Néré), *Prosopis africana* (Prosopis), *Vitellaria paradoxa* (Karité)...

2.2.2 Résultats de l'inventaire de faune

2.2.2.1 Richesse spécifique

Pour l'ensemble de la FC de Pouda d'une superficie de ha, les observations ont permis d'identifier 7 individus repartis en trois (3) espèces d'oiseaux (la tourterelle pleureuse, le coucou solitaire et le coucal du Sénégal). Certaines espèces terrestres présentes n'ont pas été observées sur les transects soit du fait de leurs mœurs, de

leur rareté ou des pressions anthropiques. Les indices de présence des animaux sauvages sont quasiment absents. Les entretiens avec les populations riveraines ont permis de connaître la diversité relative des espèces de faune de cette forêt.

2.2.2.2 Diversité faunique

Tableau 6:Fréquence des espèces observées

Espèces		Effectif N	Nombre Observation N.O	Fréquence Observation F.O	Fréquence /Espèce F/Spp
Nom scientifique	Nom commun				
OISEAUX					
<i>Centropus senegalensis</i>	Coucal du Sénégal	1	1	16,67	14,29
<i>Cuculus solitarius</i>	Coucou solitaire	2	2	33,33	28,57
<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle pleureuse	4	3	50	57,14
TOTAL		7	6	100	100

Les oiseaux observés dans la FC de Pouda sont repartis en deux (2) ordres (les cuculiformes et les coumbiformes) et en 2 familles.

Tableau 7: Répartition des espèces observées par ordre et par familles

Ordre	Famille	Espèces		Nombre d'individus
		Nom scientifique	Nom commun	
<i>Cuculiformes</i>	<i>Cuculidae</i>	<i>Centropus senegalensis</i>	Coucal du Sénégal	1
		<i>Cuculus solitarius</i>	Coucou solitaire	2
<i>Columbiformes</i>	<i>Columbidae</i>	<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle pleureuse	4
2	2	3		7

2.2.2.3 Statut des espèces animales observées

L'analyse du statut des espèces observées permet de se rendre compte que l'avifaune de la FC abrite des espèces à faible valeur de conservation. Pour le statut des espèces vues il s'agit de quelques préoccupations mineures (LC) selon la liste rouge de l'UICN

Tableau 8: Statut des espèces rencontrées

Ordre	Famille	Espèces		StatutUICN
		Nom scientifique	Nom commun	
OISEAUX				
<i>Cuculiformes</i>	<i>Cuculidae</i>	<i>Centropus senegalensis</i>	Coucal du Sénégal	LC
		<i>Cuculus solitarius</i>	Coucou solitaire	LC
<i>Columbiformes</i>	<i>Columbidae</i>	<i>Streptopelia decipiens</i>	Tourterelle pleureuse	LC

2.2.2.4 Abondance relative des espèces de la FC

Les enquêtes ethnozoologiques réalisées dans la localité ont documenté la faune ancienne, les moyens de chasse, les raisons qui soutiennent la pratique de la chasse et du braconnage, les dégâts que causent les animaux dans les environs de la FC, les menaces actuelles sur la faune de cette forêt etc.

Il ressort que la forêt abritait des espèces animales telles que présentées dans le tableau suivant :

Tableau 9: Abondance relative des espèces de la FC

N°	Nom scientifique	Nom commun	Appréciation		
			Rare	Fréquent	Abondante
	MAMMIFERES				
1	<i>Tragelaphus scriptus</i>	Guib harnaché	X		
2	<i>Kobus kob kob</i>	Cobe de Buffon	X		
3	<i>Sylvicapra grimmia</i>	Céphalophe de Grimm		X	
4	<i>Phacchoerus africanus</i>	Phacochère	X		
5	<i>Erythrocebus patas patas</i>	Patas		X	
6	<i>Cercopithecus aethiops</i>	Vervet		X	
7	<i>Civettictis civetta</i>	Civette		X	
8	<i>Genetta genetta</i>	Genette commune		X	
9	<i>Thryonomyx swinderianus</i>	Aulacode	X		
10	<i>Cricetomys gambianus</i>	Rat de Gambie		X	
11	<i>Galago senegalensis</i>	Galago du Sénégal		X	
	REPTILES				
12	<i>Varanus exanthematicus</i>	Varan de terre		X	
13	<i>Varanus niloticus</i>	Varan d'eau	X		
14	<i>Python regius</i>	Python		X	

2.2.2.5 Menaces sur la faune et son habitat

Les pratiques agricoles et le pâturage constituent la pression principale sur la faune de la FCP.

- Pratiques agricoles

L'agriculture constitue la base économique des populations riveraines de la FC de Pouda. Il s'agit essentiellement d'une agriculture de subsistance. Les principales cultures vivrières rencontrées sont le maïs et le mil et l'igame. Les cultures pérennes sont les plantations d'anacardiers. L'utilisation d'herbicides constitue un problème sérieux de pollution à l'intérieur de la FC avec des conséquences négatives sur les écosystèmes entraînant la perte de la biodiversité.

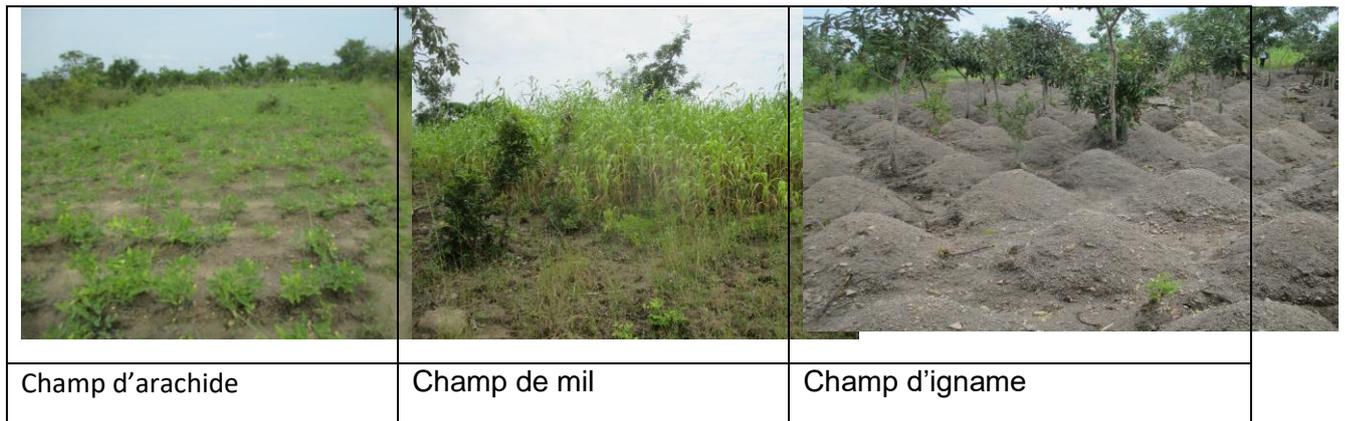


Photo 1: Pratiques agricoles dans la FC

- Braconnage

La forêt communautaire est également menacée par le braconnage. Les indices de chasse au piégeage ont été constaté sur quelques transects. Une telle activité doit être prise en compte dans le plan d'aménagement et de gestion.



Photo 2: Indice de braconnage

2.3 Données socioéconomique

2.3.1. Données démographiques

2.3.1.1 Effectif de la population autour de la forêt

Le village de Kpinzindè est une entité du canton de Kpinzindè. Au total 16 quartiers ou hameaux peuplent tout le canton. Mais les populations riveraines de la forêt communautaires sont celles des quartiers de Kondoboré ; Kagnayadè ; Limgao ; Kotokada ; Kagbandalawou et Kpangabou.

Tableau 10: Répartition de la population riveraine de la FCP

N0	Quartier/hameau	Sexe		Total	Nbre de ménage
		M	F		
1	Kondobore	272	180	452	452
4	Limgao	161	131	292	292
8	Kotokada	152	128	280	70
11	Kagnayadé	122	82	204	52
14	Kpangabou	96	72	168	42
16	Kagbandalow	74	52	126	32
	Total	877	645	1522	940

Source : USP Kpinzindè, 2020

2.3.1.2: Répartition des enquêtés selon l'âge

La majorité des enquêtés se situe dans la tranche d'âge de 20 et 70 ans et sont tous des exploitants agricoles.

Tableau 11: Tranche d'âge des enquêtés

Age	Fréquence	Pourcentage
20 - 30 ans	6	15.78%
30 40ans	7	18.42%
40 -50 ans	12	31.57%
50 - 60 ans	6	15.78%
60 - 70 ans	5	13.15%
70 ans +	2	5.30%
Total	38	100%

2.3.1.3- Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Le taux d'analphabétisme est élevé et représente 36,84% de la population de l'échantillon. Nous avons constaté que la majorité des membres du comité de gestion s'expriment en français, mais tous ne savent pas lire et écrire.

Tableau 12: Répartition des enquêtés selon le niveau d'instruction

Niveau instruction	Fréquence	Pourcentage
Non instruit	14	36,84%
Primaire	12	31,57%
Secondaire	10	26,31%
Supérieur	2	5,28%
Total	38	100%

2.3.1.4 Ethnies présentes

Les kabyes sont le groupe ethnique majoritaire de la localité, suivis des Peuhls, des les Losso et des Kotocolis qui sont arrivés en quête de terres cultivables. L'étude a révélé que le milieu est envahi par les étrangers en l'occurrence les Yoroubas qui viennent de Kara s'accaparer des terres. La vente de terre est devenue un phénomène récurrent et source de conflits entre les différents propriétaires. Il a été constaté que le risque de dépossession des terres est très élevé et des mesures doivent être prises par les pouvoirs publics.

2.3.1.5 Mouvements de la population

La population connaît une constante mobilité liée à la pauvreté et en quête des meilleures conditions de vie. La plupart des jeunes quittent le milieu pour le Nigeria, le Burkina Faso. D'autres (les jeunes filles), regagnent Kara et Lomé pour des travaux domestiques.

2.3.2 Installation et organisation sociale

2.3.2.1 Installation

Le canton de Kpinzindè est né de l'exaction de la colonisation allemande en 1902 où les habitants de Landa dans le canton de Kouméa tout comme d'autres Kabyè d'alors étaient obligés d'aller à la recherche de terre d'accueil pour se mettre à l'abri

des tirailleurs qui brûlaient les maisons au passage. C'est ainsi que le village de Kpinzindè a eu à abriter certains déportés conduit en cette localité. Il s'agit de : Wazi Légbiki, Sékou Egoulou , Kounyaraké Potong ,Agbaa ; Patchazi ;Kpélii Kpakpabia ; Héyou Kondo ; Akaya et Sékou Mba. C'est avec ce groupe d'hommes et une minorité arrivée des cantons de Somdina et Farendè que le canton verra le jour après la première guerre mondiale. Il a été dirigé par Kpelii Kpakpabia jusqu'en 1958, date de sa mort. Son successeur Tchèdiyé Pidemnawé va diriger le canton jusqu'en 1963. Ensuite le fils de l'ancien chef Kpakpabia au nom de Kpakpabia Aklesso va diriger le canton jusqu'en 1985 où des élections porteront Alitchélé Tchalassou à la tête du canton en 1987 après une régence de 02 ans.

2.3.2.2 Organisation sociale

Le canton de Kpinzindè connu à l'époque coloniale sous le nom de Landa Pozanda, est de nos jours sous la conduite du vénéré Chef Canton SAMA Badjaro, assisté dans ses différentes tâches par les notables, les sages et les différents chefs de quartiers qui constituent sa cour. Ensuite, les garants des us et coutumes que sont les prêtres traditionnels communément appelés « Tchodjona » veillent à la sauvegarde de la tradition ancestrale.

Ensuite vient le CCD et son bureau, assisté des autres organisations communautaires s'occupent des questions de développement de la localité. C'est de ce groupe que la commission spécialisée qui s'occupe de la gestion de la forêt communautaire du village est issu.

2.3.3 La vie religieuse et culturelle

La communauté est composée en majorité d'animistes, de chrétiens et de musulmans. Elle bénéficie du monastère de l'incarnation d'Agbang où les fidèles organisent périodiquement des pèlerinages pour se ressourcer. Toute confession religieuse confondue anime le village au quotidien. Parfois des offrandes sont faites pour solliciter la pluie ou épargner la communauté des malheurs. Au total 04 forêts sacrées sont parsemées à travers le canton et sont des lieux de cultes aux divinités, où l'accès est interdit à tous les membres de la communauté sauf en période de sacrifices.

Sur le plan culturel ; la communauté organise au cours des mois de juillet et août de chaque année la fête des moissons « Kiyena, qui est aussi en lien

avec les rites initiatiques de la jeune fille « akpema » et « evalou » chez le jeune garçon. Il faut nuancer pour dire que chaque communauté retourne dans son canton d'origine pour suivre les rites initiatiques au cours de ces périodes.

2.3.4 Gestion des terres

Depuis les origines le mode d'accès à la terre se faisait par héritage ou par donation. Car, la terre appartenait aux premiers occupants qui l'ont léguée de génération en génération depuis les années 1900.

L'étude a démontré que tout le canton de Kpinzindé est une zone de convoitise de nos jours par le milieu urbain en quête de terre cultivable et de création de fermes agricoles. Cet attrait va amener les mieux nantis de la ville de Kara et d'ailleurs à se ruer sur le canton pour acquérir parfois des dizaines d'hectares de terres qui ne sont pas exploitées. Ces mêmes parcelles sont revendues à d'autres demandeurs par surenchère.

Ce qui est à l'origine des conflits fonciers permanents qui sont traités des autorités traditionnelles vers les tribunaux. Les activités réalisées sur le terrain ont montré aussi que les Yoroubas venus de la ville de Kara sont les premiers acquéreurs de terres dans le milieu et cette situation suscite des inquiétudes chez les uns et les autres et nécessite d'être régulé pour le bien des générations futures au risque de dépossession totale de terre des autochtones vers les allochtones. Les autorités locales s'imprègnent du sujet et nous osons croire que des dispositions seront prises pour réguler cette situation.

2.3.5 Environnement social

2.3.5.1 Organisations à base communautaire

Il existe dans le milieu le comité villageois de développement (CVD) et le comité de gestion de la forêt communautaire...)

Mes ces entités communautaires recensées sont peu opérationnelles.

La commune a entrepris une campagne de redynamisation des comités villageois de développement (CVD), relevant de son ressort territorial au cours du mois de septembre. Nous osons croire que cette action constitue un point de

départ pour l'émergence de ces différentes organisations à la base pour un développement harmonieux des différentes localités.

Quant au comité de gestion de la FCP, mis en place avec l'accompagnement de l'ONG Odiae est peu dynamique et continue d'attendre de l'ONG pour assurer sa visibilité sur le terrain. Les textes régissant son fonctionnement sont peu connus des membres. Il a été également constaté que certains membres ignorent leurs rôles et responsabilités au sein du comité.

Les textes élaborés avec l'appui d'ODIAE sont peu connus et ne sont pas mis en œuvre. D'où la nécessité de renforcer les capacités de ces différentes organisations communautaires pour leur permettre d'assumer pleinement leurs responsabilités.

On note aussi l'existence des groupements Solim 1 et 2 qui sont spécialisés dans la production et la transformation du Soja. Le groupement des carbonisateurs s'est converti en élevage de poulets et stockage de céréales. Trois (03) sociétés coopératives, immatriculées et spécialisées dans la production du soja, riz et maïs évoluent aussi dans le village.

On recense au total 26 groupements dont 18 féminins et 8 masculins.

2.3.5.2 ONG et association

ODIAE : Organisation pour le Développement et l'Incitation à l'Auto-Emploi, accompagne la communauté dans la mise en place de leur forêt communautaire. Le comité de gestion de la forêt communautaire a bénéficié du matériel et équipement de l'ONG ODIAE pour la mise en œuvre des activités.

Tableau 13: Matériel fourni par l'ONG Odiae

Nature	Quantité	Etat
Ruche	10	Bon état
Poses ruches	10	Bon état
Bottes	02 paires	Bon état
Combinaison	01	Bon état
Enfumeur	01	Bon état
Gant	02 paires	Bon état

Boîte de charme	01 boîte	En partie utilisée
Cire gaufrée	15 paquettes	En partie utilisée

PADES : Programme d'Appui au Développement Economique et Social, appuie les producteurs en technique de reboisement et de restauration des sols.

Kara Watch, Eau vive : interviennent dans l'hydraulique villageoise et l'assainissement.

2.3.5.3 Institutions publiques

Les institutions publiques qui interviennent dans le milieu sont : les directions préfectorales de l'environnement et des ressources forestières, de la santé, de l'agriculture, action sociale, l'ICAT, la direction régionale de l'éducation....

2.3.6 Infrastructures

2.3.6.1 Education

Le canton en matière d'infrastructures scolaires dispose d'un complexe scolaire (lycée) à Kpinzindè centre et de 05 écoles d'enseignement primaire. A cela il faut ajouter également un complexe scolaire construit par les moines du Monastère d'incarnation d'Agbang. La toute première école primaire de la localité est construite en 1952 en pleine période coloniale.

2.3.6.2 Santé

Une unité de soins périphérique est construite au centre du canton et dessert toute la population. L'entretien obtenu avec l'infirmier, chef de poste révèle que le centre est suffisamment fréquenté et ne répond plus au besoin de la communauté en termes d'infrastructure. Selon ce dernier, l'appui des partenaires en développement serait un atout pour mettre en œuvre une structure répondant au besoin réel avec différentes qualifications au niveau du personnel. Ainsi, il ressort que les différentes consultations enregistrées sont liées aux maladies suivantes et classées par ordre de consultation. Il s'agit du paludisme, de l'hypertension artérielle, du rhumatisme, des plaies traumatisantes et enfin des accidents sur la rue, liés à l'excès de vitesse et parfois sous l'effet de l'alcool.

2.3.6.3 Eau

En terme de ressources en eau, le canton de Kpinzindè a bénéficié de 24 forages à motricité humaine sur différents projets avec l'appui des différents acteurs

intervenant dans le milieu. L'étude a révélé que 09 de ces forages sont en panne et certaines populations riveraines de la rivière Kara s'y approvisionnent pour leur ménage. Ce qui n'est pas sans conséquence immédiate sur la santé de ces dernières. Par contre en saison sèche les eaux de cette rivière servent de maraîchage à certains jardiniers du canton ou venus d'ailleurs pour mettre en œuvre des activités génératrices de revenus.

2.3.6.4 Electricité et télécommunication

Les deux réseaux de télécommunication couvrent tout le canton. Le réseau électrique couvre uniquement Kpinzindè centre. Cependant il faut noter qu'un lampadaire solaire alimente la cour du chef canton et 02 sur la place du marché.

2.3.6.5 Transport

Le village de Kpinzindè est accessible par la piste Université de Kara- Kpinzindè longue d'environ 15 Km. Il est aussi accessible par la piste Awandjélo-Adomdè-Abouda. Cette dernière est en mauvais état.

2.3.7. Les activités économiques

- **Agriculture** : les principales cultures sont : le maïs ; le haricot ; le sorgho ; le soja et l'arachide. Aujourd'hui en dehors du vivrier, le soja est la principale culture de rente du milieu qui procure des sources de revenu aux différents producteurs en dehors de l'élevage.

La culture du maïs est menacée par la chenille légionnaire et des actions urgentes doivent être menées pour favoriser la productivité de cette culture. Malgré les différents traitements, la dévastation des cultures continue et laisse le paysan dans la désolation. Le soja est la seule culture de rente et procure des revenus conséquents aux producteurs. L'étude a révélé aussi que certains exploitants agricoles pratiquent l'agroforesterie ou ont des exploitations privées dont la plantation des tecks. Ce qui constitue également une source de revenu.

Tableau 14: Revenu annuel moyen par ménage de la production agricole

N°	Culture pratiquées	Production annuelle	Quantité vendues	Montant (FCFA)
1	Mais	7.32 sacs	3 sacs	129304
2	Haricots	3 sacs	1 sac	52250
3	Sorgho	1.3 sacs	1 sacs	32667

4	Soja	4.10 sacs	3.31 sacs	158400
5	Arachide	2 sacs	1.5 sacs	42000
6	Mil	2.16 Sacs	1.5 sacs	42000
7	Riz	9.04 Sacs	6.38 Sacs	186272
8	Anacarde	6 sacs	3.16 sacs	41200
9	Igname		45 tubercules	66875
Total				750 968

- Elevage :

L'analyse des données a fait ressortir les différentes espèces animales élevées dans la zone et fait état des lieux des revenus que procurent chaque espèce animale aux différents éleveurs en fonction de la taille des animaux. Cependant les différents éleveurs sont victimes de vols du cheptel et de volailles dans le milieu. Ce qui constitue un handicap pour le plein épanouissement des principaux éleveurs. Les animaux sont mal suivis et ne bénéficient pas souvent de soins vétérinaires.

Tableau 15: Revenu annuel moyen par ménage de la production animale

N°	Espèces	Effectifs	Vente annuel	Montant (FCFA)
1	Volaille	28.18	18.5	50821
2	Chèvres	7.31	3.78	44666.67
3	Moutons	11.5	3.4	87200
4	Porcs	5.71	3.4	58.200
Total		53.4	29.8	138 021

- Chasse et pêche

1) Chasse

Elle ne se pratique plus à cause de la destruction de la faune et du couvert végétal. Les animaux se font de plus en plus rares. Il ressort également que le pâturage des troupeaux de bœufs des peulhs transhumants a contribué à la disparition du petit gibier.

2) pêche

La rivière Kara qui traverse la zone d'étude ravitaillait la population en produits de pêche. Sous l'action de l'homme la rivière connaît de nos jours un ensablement, dû à la destruction de la forêt galerie.

- Artisanat

Ce secteur est très peu développé ou inexistant dans le milieu. Certaines femmes au cours de la réunion communautaire ont exprimé le désir d'obtenir des subventions ou des microcrédits pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus en vue d'augmenter leur pouvoir d'achat pour sortir de la pauvreté.

- Commerce

Le jeudi et le dimanche sont les principaux jours du marché du canton. Les échanges se font entre tous les habitants du canton ; des communes voisines ; de la préfecture d'Assoli et de la république du Bénin qui est limitrophe au canton. Les échanges sont basés sur le vivrier, les produits d'élevage et les produits de contre saison. Les commerçantes de la ville de Kara viennent s'approvisionner aussi en charbon de bois et en denrées alimentaires. Les différentes taxes prélevées constituent des recettes pour la commune.

2.3.8 Les interactions entre la forêt et les populations riveraines

Les premiers occupants du milieu étaient confrontés aux fauves et vivaient dans la forêt. Ils se soignaient de plantes médicinales et se nourrissaient des produits forestiers. La disparition du couvert végétal est liée à l'action de l'homme sur la nature.

Pour les villageois la mise en œuvre de cette forêt permet d'assurer la protection de leurs divinités protectrices, à qui ils donnent des offrandes pour le bien être de toute la communauté. Toutes les plantes médicinales y sont conservées et permet aux villageois d'en faire usage pour le traitement de différents maux dont ils souffrent au quotidien.

Hormis tous ces attraits que présente le site ; il faut dire qu'il n'est pas à l'abri des menaces que sont le pâturage et les feux de brousse. La mise en œuvre de l'apiculture est une nouvelle source de revenu et il va falloir accompagner les apiculteurs dans les différentes pratiques liées à cette activité pour assurer sa rentabilité. La forêt communautaire de Pouda n'est pas à l'abri des menaces de

feux de brousse et de bœufs transhumants. En effet le milieu est fréquenté par des bouviers nomades qui deviennent sédentaires certaines saisons et constituent une réelle menace à la régénération des ressources naturelles existant et celles reboisées pour renforcer l'écosystème. Ces différents conflits sont drainés devant les juridictions de la place ou parfois le paysan se sent léser au détriment de l'envahisseur. Sur le plan médical la communauté connaît l'importance de certaines plantes qu'elle prélève pour des traitements thérapeutiques. Ce qui permet de dire que les populations bénéficiaires du projet sont en harmonie avec les différentes espèces existant dans la forêt et estiment également qu'elle permet de préserver ou de conserver les essences en voie d'extinction. Les produits forestiers recensés sont résumés dans le tableau suivant.

Tableau 16: Produits forestiers non ligneux et leurs usages

Produits	Espèces	Usages	Montant annuel
Fruits	Néré	Moutarde	
	Anacarde	Vente Consommation	90000
	Karité	Beurre de karité	
	Palmier à huile	Vente/consommation	25000
	Orange Pamplemousses Citron	Vente	15000
Feuilles	Baobab	Consommation	
	Teck indien	Fourrage	
	Neem	Soins thérapeutiques	
	Kpengbele	Traitement pour endurance au champ	

2.4 Cadre de gestion de la forêt communautaire

La FCP est gérée par un comité de gestion composé de 11 membres dont 03 femmes et 08 hommes. Ce comité est mis en place avec l'appui de l'ONG ODIAE. Le choix des membres a été fait par vote. Les membres du comité ont une faible capacité en matière de gestion forestières. La surveillance de la forêt se fait d'une manière inopinée.

Le comité n'a pas un code de bonne conduite écrit. Il n'a pas un budget de fonctionnement et ne dispose d'aucune source pour alimenter sa caisse. Certes, il a bénéficié de certains matériels ou équipements offert par l'ONG ODIAE, dans le cadre de la mise en œuvre du projet de renforcement de la résilience des aires protégées Togo au changement climatique à travers la gestion durable des forêts et des terres. Ce matériel, notamment les ruches va permettre la valorisation de la FCP à travers la pratique de l'apiculture et financer le fonctionnement du comité de gestion

III. CONCLUSION DE L'ENSEMBLE DES ANALYSES

L'analyse du cadre biophysique et de l'environnement socio-économique montre des contraintes et obstacles de même que des atouts et des potentialités qu'il faut prendre en compte en vue d'un aménagement durable de la forêt communautaire de Pouda.

3.1. Contraintes et obstacles à l'aménagement

Les contraintes de cet aménagement sont de plusieurs ordres

3.1.1 Contraintes et obstacles d'ordre administratif et juridique

Les limites de la forêt communautaire ne sont pas matérialisées sur le terrain par des bornes visibles. La forêt n'a pas encore sa charte en vue d'une reconnaissance officielle par l'administration forestière.

Les membres du comité de gestion de la forêt n'ont pas une formation en gestion forestière. Il faut donc renforcer leurs capacités. Il n'existe pas un code de conduite clairement défini pour le comité de gestion et pour l'ensemble des membres de la communauté. Le comité n'a pas un budget de fonctionnement et ne dispose d'aucune source pour alimenter sa caisse.

3.1.2 Contraintes et obstacles liés à l'environnement socioéconomique

La forêt communautaire de Pouda est parcourue en saison sèche par les feux de végétation. Elle est pâturée à la même période par les troupeaux des peulhs transhumants. L'incursion des troupeaux domestiques entraîne la raréfaction de la faune sauvage. Les activités agricoles dégradent la forêt.

3.1.3 Contraintes et obstacles liés à l'état de la forêt

La contrainte majeure liée à l'état de la forêt est l'appauvrissement en faune surtout les grands mammifères valorisables dans le cadre de l'écotourisme. Les espèces végétales pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux sont aussi rares. La forêt communautaire est dégradée par les activités agricoles et le pâturage.

3.2 Potentialités et atouts à l'aménagement

3.2.1 Potentialités et atouts d'ordre administratif et juridique

Le processus de reconnaissance officielle par l'administration forestière de la forêt communautaire de Pouda à travers une charte est en cours. Ceci renforcera le partenariat entre les gestionnaires de la forêt communautaire et l'administration forestière. Le Togo dispose d'un cadre juridique favorable à la foresterie communautaire. La forêt communautaire est gérée par un comité désigné librement par l'ensemble de la communauté.

Les gestionnaires sont accompagnés par l'administration forestière et les ONG notamment ODIAE qui leur apportent l'appui technique et matériel.

Le pays a signé des conventions internationales relatives à la gestion durable des ressources forestières. La forêt communautaire de Pouda pourra bénéficier des opportunités qu'offrent ces différentes conventions.

Les institutions internationales, partenaires du Togo, notamment l'OIBT, l'UE, CITES, GIZ, FCPF dans la dynamique de la gestion durable des forêts, s'intéressent de plus en plus aux initiatives locales.

3.2.2 Potentialités et atouts liés au milieu naturel

Les conditions climatiques et édaphiques sont favorables au développement d'essences locales. La zone de la forêt communautaire connaît près de 07 mois de pluies dans l'année. La hauteur de pluie atteint 1200 à 1500 mm. La forêt communautaire présente une diversité de formation végétale et d'habitat. La FCP est

à proximité de la forêt classée de Sirka. Elle pourra donc bénéficier de l'attention particulière accordée par l'Etat togolais et ses partenaires aux initiatives de foresterie communautaire au tour des aires protégées.

3.2.3 Potentialités et atouts liés à l'environnement socioéconomique

La diversité culturelle du milieu offre la possibilité du développement de l'écotourisme. La volonté de la communauté de disposer d'une forêt communautaire est un atout pour la conservation de la forêt.

IV. PLANIFICATION DES ACTIVITÉS ET GESTION DES RESSOURCES ET DES REVENUS

4.1 Vision :

A l'horizon 2035, la forêt communautaire de Pouda est conservée et contribue à l'effort d'accroissement de la couverture forestière nationale et au bien-être de la population locale.

4.2 Objectifs

L'objectif global est de conserver la forêt communautaire de Pouda en vue de la valorisation du patrimoine écologique, culturel et paysager et l'amélioration des conditions de vie de la population locale.

Les objectifs spécifiques visés sont :

- Protéger la forêt communautaire
- Restaurer la forêt communautaire
- Promouvoir le développement local

4.3 Résultats attendus

Les résultats attendus de l'aménagement de la forêt communautaire de Pouda sont :

- la forêt communautaire est protégée ;
- les zones dégradées de la forêt communautaire sont restaurées
- la forêt communautaire contribue au développement local.

4.4 Programmes de l'aménagement

Pour atteindre ces objectifs, quatre programmes sont définis : programme de protection, programme de restauration, programme de développement

communautaire, programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

4.4.1 Programme de protection

Ce programme vise à protéger la forêt communautaire contre les feux de végétation, du pâturage bovin, de la chasse illicite, de l'exploitation agricole. A cet effet, les activités suivantes seront menées. i) équiper le comité de gestion en matériel de lutte contre les feux de végétation ; ii) renforcer les capacités du comité en conduite de campagne de sensibilisation pour une prise de conscience sur la nécessité de conserver la forêt ; iii) élaborer un code de conduite fixant les rôles et responsabilité de chaque membre de la communauté et conditions d'accès à la forêt ; iv) confectionner et implanter les pancartes d'interdiction de pâturage et de pratique de feux de végétation, d'exploitation agricole, v) matérialiser les limites de la forêt par l'implantation des bornes visibles, vi) clôturer la FCP avec une haie vive sur 3033 m et aménager une retenue d'eau pour l'abreuvement de la faune.

4.4.2 Programme de restauration

Ce programme consiste à restaurer les zones défrichées (2,39 ha) composées de 1,54 ha de plantation d'anacarde dont le taux de réussite est moins de 50 % et les parcelles cultivées (0,85 ha) d'avec des essences pourvoyeuses de produits forestiers non ligneux. Les activités à mener sont : i) délimiter les parcelles, ii) renforcer les capacités des communautés en conduite de plantation, iii) acquérir les plants d'essences fruitières, iv) installer des plantations v) entretenir les plantations.

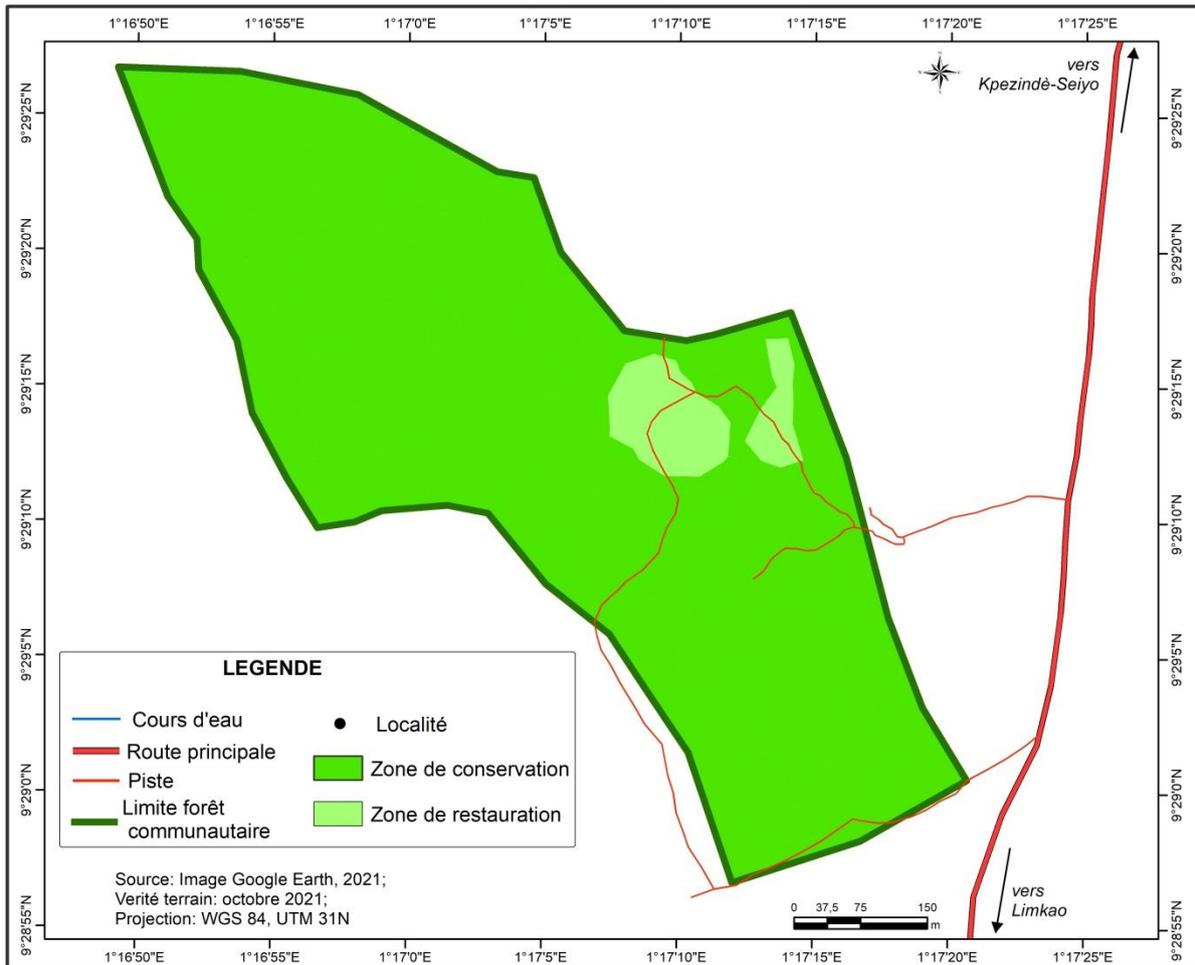


Figure 9: Carte de l'aménagement de la FCP

4.4.3 Programme de développement communautaire

Ce programme vise à améliorer les conditions de vie des communautés à travers le renforcement de leurs activités génératrices de revenu et la construction des infrastructures sociocollectives. Il s'agit de : i) Aménager un ha pour le maraichage, iv) doter en équipement et matériel d'apiculture v) accompagner les populations à l'amélioration d'élevage traditionnel, vi) renforcer les capacités en tenue de compte des activités génératrices de revenus, vii) former deux guides touristiques, construire une "maison de l'environnement" qui va servir de bureau du comité de gestion de la forêt viii) renforcer les capacités des communautés en gestion durable des terres.

4.4.3 Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

Ce programme vise à développer le partenariat avec les administrations publiques, les ONG et association de développement, les programmes et projets de développement rural, les organismes et institutions internationales, les élus locaux. Ce programme vise également à mieux faire connaître la forêt communautaire de Pouda par les différents partenaires. A cet effet il faudra. i) poursuivre le processus de reconnaissances de la forêt par l'administration forestières à travers la signature d'une charte ; ii) élaborer et diffuser un film documentaire sur la forêt en vue d'une grande visibilité ; iii) concevoir et diffuser les affiches et dépliants sur la forêt communautaire de Pouda, iv) participer aux rencontres sur la forêt.

V. Programmes d'action triennal de mise en œuvre du MPG de la FCP

5.1 Programme d'action triennal de protection

Tableau 17: Programme d'action triennal de protection

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Equipement en matériel de lutte contre les feux de végétation	Kit	70000	1	70000	2	140000	0	0	210000
Renforcement du comité en conduite de campagne sensibilisation	Nbre de sessions	150000	0	0	1	150000	0	0	150000
Elaboration du code de conduite fixant les conditions d'accès à la forêt	Nbre	300000	0	0	1	300000	0	0	300000
Implantation de panneaux d'interdiction de pâturage, de pratique agricole, de chasse, exploitation de bois énergie	Nbre	90000	0	0	4	360000	4	360000	720000
Matérialisation des limites de la forêt par des bornes visibles	Nbre	15000	0	0	15	225000	16	240000	465000
Clôture de la FCP avec une haie vive sur 3033 m									
Ouverture d'une piste péricentrale 3033 m	HJ	2000	0	0	304	608000	0	0	608000
Production de plants	Nbre	100	0	0	6066	606600	0	0	606600
Installation de la haie vive	HJ	2000	0	0	67	134000	0	0	134000
Entretien de la haie vive	HJ	2000	0	0	304	608000	304	608000	1216000
Aménagement d'une retenue d'eau pour l'abreuvement de la faune	Nbre	10000000	0	0	1	10000000	0	0	10000000
Total				70000		13131600		1208000	14409600

5.2 Programme d'action triennal de restauration

Tableau 18: Programme d'action triennal de restauration

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous -total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Acquisition des plants fruitiers	Nbre	500	0	0	956	478000	0	0	478000
Préparation de terrain	HJ	2000	0	0	47,8	95600	0	0	95600
Préparation des piquets	Nbre	25	0	0	956	23900	0	0	23900
Piquetage	HJ	2000	0	0	23,9	47800	41	82000	540000
Trouaison	HJ	2000	0	0	23,9	47800	0	0	47800
Mise en terre des plants	HJ	2000	0	0	47,8	95600	0	0	95600
Entretien des plants	HJ	2000	0	0	95,6	191200	95,6	191200	382400
Total				0		979900		273200	1253100

5.3 Programme d'action triennal de développement communautaire

Tableau 19: Programme d'action triennal de développement communautaire

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Aménagement hydroagricole d'un ha	Ha	26000000	0	0	1	26000000	0	0	26000000
Installation de ruches 10 ruches	Nbre	40000	10	400000	0	0	0	0	400000
Acquisition du matériel de traitement du miel	Kit	60000	1	60000	0	0	0	0	60000
Dotation de la communauté d'une batteuse de sodja	Nbre	550000	0	0	1	550000	0	0	550000
Construction du bureau du comité de gestion	Nbre	9000000	0	0	0	0	1	9000000	9000000
Organisation d'une session de formation en élaboration de compte d'exploitation des activités génératrice de revenu	Nbre	600000	0	0	1	600000	0	0	600000
Formation de deux guides touristiques	Nbre	300000	0	0	1	300000	0	0	300000
Organisation de 3 sessions de formation en gestion durable des terres GDT	Nbre	200000	0	0	3	600000	0	0	600000
Organisation des sessions de formation sur les bonnes pratiques d'élevage de volailles et de petits ruminants	Nbre	150000	0	0	2	300000	1	150000	450000

Accompagnement de 500 ménages à la construction de poulaillers et d'enclos traditionnels améliorés	Nbre	50000	0	0	200	10000000	300	15000000	25000000
Dotation de 350 ménages éleveurs de volailles en géniteurs améliorés	Nbre	15000	0	0	200	3000000	150	2250000	5250000
Dotation de 150 ménages éleveurs de petits ruminants en géniteurs améliorés	Nbre	90000	0	0	50	4500000	100	9000000	13500000
Dotation de 350 ménages de Kit solaires	Nbre	350000	0	0	150	52500000	200	70000000	122500000
Total				460 000		98 350 000		105 400 000	204 210 000

5.4 Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources

Tableau 20 : Programme d'action triennal de développement de partenariat et mobilisation des ressources

Désignation	Unité	PU	2021		2022		2023		Sous-total
			Qté	Montant	Qté	Montant	Qté	Montant	
Poursuivre le processus de signature d'une charte	Nbre	500000	1	500000	0	0	0	0	500000
Monter et diffuser un film documentaire sur la forêt	Nbre	3500000	0	0	1	3500000	0	0	3500000
Concevoir et diffuser des affiches et dépliants sur la forêt communautaire de Pouda	Nbre	500	0	0	1000	500000	1000	500000	1000000
Participation aux foires d'exposition et forum sur la forêt	Forfait	Forfait	0	0	Forfait	2000000	Forfait	2000000	4000000
Fourniture de bureau	Forfait	Forfait	0	0	Forfait	1000000	Forfait	75000	1075000
Total				500000		7000000		2575000	10075000

5.5 Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCP

Tableau 21: Récapitulatif de budget de mise en œuvre du MPG de FCP

Programmes	Montant en FCFA			Sous-total
	2021	2022	2023	
Programme de protection	70000	13131600	1208000	14409600
Programme de restauration	0	979900	273200	1253100
Programme de développement communautaire	460000	98350000	105400000	204210000
Programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources	500000	7000000	2575000	10075000
Total	1030000	119461500	109456200	229947700

5.6 Prévision de recettes

Les recettes prévisionnelles sont essentiellement basées sur la vente du miel et des taxes touristiques.

Tableau 22: Prévision de recettes

Désignation	Qté	PU	2021	2022	2023	sous-total
Vente de miel	50	3000	0	150000	150000	300000
Tourisme (Etrangers)	40	1000	0	40000	40000	80000
Tourisme (nationaux)	100	500	0	50000	50000	100000
Total			0	240000	240000	480000

VI. Impacts de la mise en œuvre du MPG de la FCP

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion (MPG) de la forêt communautaire de Pouda (FCP) aura aussi bien des impacts positifs que négatifs sur l'environnement biophysique et socioéconomique.

6.1 Impact sur l'environnement biophysique

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCP va permettre : i) la reconstitution du couvert végétal, donc de l'habitat de la faune sauvage ; ii) la réduction des émissions de gaz à effet de serre, donc l'atténuation des effets des changements climatiques.

6.2 Impacts économiques

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCP va entraîner des retombées économiques importantes, à savoir :

- l'augmentation de la productivité de la forêt,
- le développement des activités économiques liées à la forêt,
- la création des emplois et l'amélioration du pouvoir d'achat des populations ;
- l'amélioration de la production agricole grâce au rétablissement de l'équilibre agro-climatique dû à la présence de la forêt.

6.3 Impacts sociaux

La mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCP va favoriser :

- la création d'emplois temporaires liés au reboisement, à l'entretien et à la protection de la forêt ;
- le financement des microprojets d'activités génératrices de revenus et des œuvres sociocommunitaires.
- l'approvisionnement en bois de chauffe, les feuilles, les racines, les fruits, les champignons, etc.

6.4 Impacts négatifs

Malgré l'intérêt hautement positif au plan écologique, socioéconomique, la mise en œuvre du plan d'aménagement induirait des impacts négatifs essentiellement sur le plan socio-économique. Il s'agit de :

- la limitation de l'accès des populations riveraines aux ressources naturelles (alimentation, bois, terres arables, pâturage);
- la diminution des espaces propices à la mise en place d'autres initiatives de développement;
- l'exacerbation des conflits liés à l'utilisation et la valorisation de l'espace ;
- l'exacerbation des conflits agro sylvo-pastoraux ;
- l'exacerbation des conflits hommes-animaux ;
- la baisse des revenus de la chasse, de l'exploitation du bois énergie.

6.5 Mesures d'atténuation

Les impacts socioéconomiques négatifs de la mise en œuvre du manuel de planification et de gestion de la FCP se résument essentiellement à la réduction de l'accès aux ressources et à l'utilisation de l'espace. Avec la promotion des activités génératrices de revenu dans la zone périphérique, comme alternatives à certaines privations par rapport aux ressources de la FCP, ces impacts peuvent être minimisés. A cet effet, les mesures d'atténuation envisagées sont d'ordre organisationnel et technique suffisamment développées dans les différents programmes d'aménagement. Il s'agit notamment de: renforcement de capacités du comité de gestion, la sensibilisation des populations; la promotion des activités génératrices des revenus; la promotion des pratiques agropastorales peu dégradantes de l'environnement.

Conclusion

Le manuel de planification et de gestion de la forêt communautaire de Pouda est élaboré pour répondre à une exigence légale et à un besoin de promouvoir sa gestion durable. Il a été élaboré avec l'appui de l'ONG ODIAE à travers son projet « **Renforcement de la résilience des populations du sud Togo au changement climatique à travers la gestion durable des forêts et des terres** », financé par l'Union Européenne dans le cadre du programme d'appui à la lutte contre les changements climatiques (PALCC).

Le processus d'élaboration de ce manuel de planification et de gestion a été participatif, inclusif et a pris en compte les préoccupations et les attentes des différentes parties prenantes notamment les populations riveraines, les autorités administratives locales, la chefferie traditionnelle.

Le diagnostic socioéconomique conduit dans le cadre de l'élaboration de ce manuel de planification et de gestion montre une forte dépendance de la population essentiellement agricole vis-à-vis des ressources forestières. Ce qui risque de compromettre la gestion durable de la forêt.

L'inventaire forestier montre trois (03) formations forestières : la savane arborée à *Azalia africana* Sm. et *Milicia excelsa* (Welw., *Azadirachta indica* A.Juss., *Lonchocarpus sericeus* (Poir.) Kunth et *Pterocarpus erinaceus* Poir, la strate culture/jachère à *Anogeissus leiocarpa* (DC.) Guill. & Perr., *Combretum glutinosum* Perr. ex DC, *Lannea barteri* (Oliv.) Engl., *Ficus exasperata* Vahl err. ex DC., *Lannea barteri* (Oliv.) Engl., *Pterocarpus erinaceus* Poir et la plantation de teck. Cet inventaire montre aussi un appauvrissement de la faune sauvage, fortement menacée par le braconnage, les feux de brousse et la dégradation de l'habitat.

Des contraintes, des obstacles, des atouts et potentialités d'ordre administratif, juridique, social et ceux liés au milieu naturel et à l'état de la forêt ont été identifiés et ont orienté la définition des objectifs d'aménagement. De façon générale, l'aménagement est guidé par le souci de conserver la forêt communautaire de Pouda en vue de la valorisation de son patrimoine écologique, culturel et paysager, de la lutte contre le changement climatique et de l'amélioration des conditions de vie de la population locale. De façon spécifique, il vise la protection la restauration et la promotion du développement local.

Pour y parvenir, sur la base de l'analyse des formations végétales, de l'environnement socio-économique et des enjeux environnementaux, quatre (04) programmes ont été définis : le programme de protection, le programme de restauration, le programme de développement communautaire, le programme de développement de partenariat et mobilisation des ressources.

La mise en œuvre de ce manuel de planification et de gestion aura aussi bien des impacts positifs que négatifs au plan environnemental, social et économique. Une consultation des parties prenantes et une évaluation environnementale et sociale ainsi que l'élaboration d'un mécanisme de gestion des plaintes permettront de bien minimiser les impacts environnementaux et sociaux négatifs ainsi que les plaintes qui émaneront de l'aménagement de cette forêt communautaire.

Pour la mise en œuvre de ces différents programmes sur les trois prochaines années, un budget de deux cent vingt-neuf millions neuf cent quarante-sept mille sept cent **(229 947 700)** F CFA sera nécessaire. Ce budget comprend les postes de dépense suivants : la réalisation des travaux d'aménagement, l'acquisition des équipements, le fonctionnement, et le financement des projets sociaux.

Les recettes essentiellement basées sur la vente du miel et de l'écotourisme sont estimées à quatre cent quatre-vingt mille **(480 000)** FCFA. Le Bilan financier dégage un déficit de deux cent vingt-neuf millions quatre cent soixante-sept mille sept cent **(229 467 700)** FCFA.

Ce déficit devra être comblé par les apports du budget d'investissement et d'équipement (BIE des départements ministériels intervenant dans le milieu, le fonds national de développement forestier (FNDF), les apports des ONG notamment ODIAE, Belle Porte... et des partenaires techniques et financiers notamment : l'OIBT, le FPCF, FEM, le fonds vert pour le climat, l'UE, la FAO, le PNUD, la banque mondiale, FCCA de la BAD, Programme de micro financement du fonds pour l'environnement mondial (PMF/FEM).

Référence bibliographique

BAKATIMBE Tchannibi, 2008 : contribution a l'élaboration d'un plan d'aménagement de la forêt classée d'Asrama au sud du Togo : analyse du massif forestier et de l'environnement

ODEF, 2015 : Plan d'aménagement de l'unité forestière de Blitta (2015-2024).

Dr. Mathurin Tchatat, 2009 : Plan de gestion des plantations forestières de *Pericopsis elata* de Bidou (Kribi) au Cameroun.

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN, 2014 : Plan d'aménagement du Parc National de Waza 2015 – 2019.

socio-économique.

DRDAT-P, 2009, Monographie de la préfecture de la Kozah

DGSCN, 2014 : Quatrième recensement général de la population et de l'habitat.

MERF, 2017 : Plan d'aménagement et de gestion de l'aire protégée d'Amou-Mono.

MERF, 2018 : Cadre stratégique d'investissement pour la gestion des ressources naturelles (CSIGERN) au Togo (2018-2022)

MERF, 2015, Manuel de procédures de création, d'attribution et de normes de gestion des forêts communautaires au Togo

République du Togo, 2018 : Plan national de développement (PND) 2018 – 2022.

MEDDPN, 2019 : Stratégie nationale REDD+.au TOGO